Bretagne porte de Loire Communauté
Le Steriad – 2 allée de l'Ille - BAIN DE BRETAGNE - 35470

Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 035-200070662-20260519-2026_117-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

OBJET : Autorisation de lancement de marché d'entretien, d'exploitation et de maintenance du service public d'assainissement collectif

N° 2026-117

L'an deux mille vingt-six

Le 19 mai, à 19 heures 00

Les Membres du Conseil de Communauté, légalement convoqués, se sont réunis à La Bosse de Bretagne, sous la présidence de M. Vincent MINIER.

. les conseillers communautaires
BABIN-TOUBA Ludovic, BERTIN Isabelle, BERTON Jean-Eric, BIORET ALEXANDRE Marie-Anne, BLOUIN Soazic, BOURHIS Isabelle, BRIZARD Philippe, BRULLÉ Christophe, BRUNEAU Dominique, COGREL Chrystèle, DUFRESNE Alexis, GEFFRAY Emmanuel, GICQUEL Mikaël, GOHIER Myriam, GUYOMARD Jean-François, HAMON Jean-Charles, HAMON Joël, HUREL David, JANVIER Norbert, JUGAN David, LE GALL-LE BLEIZ Maud, LERONDEL Pascal, LOUAZEL Véronique, LOUIS Gwénola, MACÉ Christophe, MARCAULT Carine, MARTIN Frédéric, MESLIN Kévin, MINIER Vincent, MOREL Anthony, MORICEAU Marie-Françoise, PAPION Ludovic, PASDELOU Nicolas, PILARD Jean-François, POULAIN Christian, RIO François, ROGER Christine, ROUXEL Nathalie, SEVENO Delphine, SOLLIER Jacqueline, TEILLARD Stéphanie, THERON Ludivine.

. pouvoirs

Mme AUBRY Sophie	à	M. MARTIN Frédéric
Mme GOUR Christèle	à	M. MINIER Vincent
M. HAMEON Philippe	à	Mme THERON Ludivine
Mme MERAULT Charlotte	à	Mme Christine ROGER

DATE DE CONVOCATION : le 11/05/2026

formant la majorité des membres en exercice

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS

En exercice	**46**
Présents	**42**
Votants	**46**

Mme SOLLIER Jacqueline a été désignée Secrétaire de séance.

Vu le Code de la commande publique ;

Vu les articles L1414-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°35-2024-10-22-00002 du 22 octobre 2024 portant modification des statuts de Bretagne Porte de Loire Communauté ;

Vu l'avis relatif aux seuils de procédure et à la liste des autorités publiques centrales en droit de la commande publique publié au Journal officiel du 26 décembre 2025, fixant notamment à 432 000 € HT le seuil de procédure formalisée applicable aux marchés publics de fournitures et services passés par les entités adjudicatrices ;

Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 035-200070662-20260519-2026_117-DE

Vu l'arrêté préfectoral n°35-2024-10-22-00002 du 22 octobre 2024 arrêtant les statuts de Bretagne Porte de Loire Communauté ;

Vu la délibération n°2025-2 du Conseil communautaire du 14 janvier 2025 créant la régie autonome d'assainissement ;

Considérant que, dans le cadre de l'entretien des stations d'épuration, et dans l'attente de l'échéance des contrats de concession en cours, le mode de gestion retenu repose sur une organisation mixte associant régie et prestations de services ;

Considérant qu'il convient, afin d'assurer la continuité du service public de l'assainissement collectif, de lancer une consultation relative à l'entretien, l'exploitation et la maintenance des installations concernées ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- AUTORISE le lancement de la procédure de consultation relative au marché d'entretien, d'exploitation et de maintenance des systèmes d'assainissement collectif

- APPROUVE les modalités suivantes relatives à ce marché :

  - Durée du marché : 1 an renouvelable tacitement 3 fois à compter du 01/01/2027
  - Montant estimatif du marché : 350 000 € HT
  - Structuration du marché : en lots, comme suit :

Lot 1 :	
Secteur Nord : Poligné	Systèmes d'assainissement comprenant : - Station d'épuration Choisel - Poste de refoulement Bois Glaume - Station d'épuration La Violais
Lot 2 :	
Secteur Sud : Grand-Fougeray La Dominelais	Systèmes d'assainissement comprenant : - Station d'épuration Vauzelle (Grand-Fougeray) - Poste de refoulement Saint Père (Grand-Fougeray) - Station d'épuration 4 routes (Grand-Fougeray) - Poste de refoulement Intermarché (Grand-Fougeray) - Poste de refoulement Les Fontaines (La Dominelais)

- AUTORISE le Président ou son représentant à signer les marchés qui résulteront de la procédure de consultation.

Pour extrait conforme, Le Président,
Vincent MINIER

VINCENT MINIER PRÉSIDENT
BRETAGNE PORTE DE LOIRE COMMUNAUTE
LE STERIAD - PA CHATEAU GAILLARD
2,Allée de L'Ille
35470 BAIN DE BRETAGNE